

CIRCULAIRE N°5Jeudi 1^{er} février 2007**SOMMAIRE**

P. 1

› L'académie au quotidien :
Paritarisme, dialogue social : encore un effort !

› Rions un peu : le cauchemar de Copé
P. 2 :

› Tous en grève jeudi 8 février !

L'académie au quotidien**Paritarisme, dialogue social :
encore un effort !**

La rentrée de janvier est marquée par une intense activité paritaire. Après les annonces du ministère sur les dotations, le recteur et les inspecteurs d'académie ont réuni les CTP (comités techniques paritaires) pour annoncer et tenter d'expliquer les dotations. Les organisations syndicales ont décidé de boycotter ces réunions pour manifester le refus des coupes imposées de nouveau par le ministère. Cette mesure est symbolique mais s'inscrit dans le cadre d'actions proposées par l'intersyndicale (rédaction de tracts unitaires pour le grand public et les personnels que l'on peut consulter sur le site). Les établissements ont ensuite reçu leur dotation, les Conseils d'administration seront réunis pour les mettre en œuvre : suppression de postes, compléments de service ; la situation ne peut que se détériorer dans la plupart des établissements.

L'autre moment important est le mouvement. Le groupe de travail de vérification des barèmes au mouvement inter s'est réuni, peu de demandes cette année : le ministère qui prétend imposer la flexibilité, multiplie les obstacles pour empêcher la mobilité choisie des collègues. Confronté à un paritarisme qui fonctionne bien mal, nous avons écrit au recteur en réclamant dans un courrier « un échange sur les capacités d'accueil avant le mouvement intra et un groupe de travail sur ce sujet dans des délais qui permettent un véritable débat, un autre sur la hors classe, sans oublier celui sur l'avancement des certifiés. Les personnels auraient du mal à accepter que le dialogue se réduise alors que progresse la déconcentration. »

Le dernier souci, concerne la Formation Continue. Le recteur nous a fait savoir qu'il refusait de répondre favorablement à notre demande d'obtenir les documents préparatoires qui nous permettraient d'agir efficacement en commission d'attribution des stages. La raison est toujours la même, (voir circulaire précédente) à savoir les réticences de la CNIL qui pointe surtout les défaillances de l'administration !

Dans un autre domaine, la réunion du 29 janvier avec les représentants des établissements du versant est de la métropole lilloise nous a confirmé que depuis des années, malgré les dénégations des uns et des autres, des discussions poussées ont eu lieu entre le Conseil Régional et le rectorat, sans que les partenaires – syndicats, représentants des parents - n'aient jamais été consultés, ni même informés. Pour nous rassurer, le recteur a annoncé que le vice président du conseil régional, Monsieur KÉMEL songeait à organiser des réunions par établissement pour annoncer les décisions du conseil Régional. C'est indispensable, mais cela ne saurait cependant nous satisfaire dans la mesure où l'information sera parcellaire alors que nous sommes confrontés à une restructuration de grande ampleur. Le SNES demande donc l'organisation d'un groupe de travail où seront présents les représentants au CAEN (Comité académique de l'Education nationale) afin de faire le point sur l'ensemble des opérations et restructurations envisagées. Le SNES organisera le 8 février une réunion des lycées lillois pour faire le point des restructurations.

Décidément, le pouvoir a bien du mal à accepter le débat ! L'annonce de la suppression d'une partie de l'ISSR pour les TZR en est la dernière illustration. Sur décision des autorités académiques, des centaines de collègues seraient financièrement pénalisés. Est-ce étonnant au moment où le gouvernement cherche à imposer à tous

Sur notre site : www.lille.snes.edu

- ✓ Grève unitaire Fonction Publique le jeudi 8 février : Tracts à diffuser et liste des bus (Rubrique "Actions")
- ✓ Dotation des collèges "ambition réussite" : compte rendu du CTP 59 (Rubrique "S3 Vie syndicale /S2 Nord")
- ✓ Notation : mode d'emploi à l'usage des stagiaires (Rubrique "Les secteurs / IUFM")
- ✓ Congrès national à Clermont-Ferrand et congrès préparatoire académique (Rubrique "S3 vie syndicale")



Rions un peu..

Le cauchemar de Copé

« Un professeur certifié en fin de carrière, ça gagne à peu près 4 100 euros par mois ». Pour cette déclaration professée sur TF1 et reprise sur France-info, Jean-François Copé a injustement récolté une volée de bois vert. Une armée de vieux profs a illico dégainé sa dernière fiche de paie et l'a brandie à la face du ministre, lui démontrant qu'il surestimait leur salaire de plus de 40 % ! Certains paranoïaques supputaient le coup politique derrière ce qui n'était qu'un anodin propos. Que Copé soit ministre du Budget était pour quelques esprits chagrins une circonstance aggravante. Les hypothèses allaient bon train dans les salles des profs, pour expliquer ce dérapage : surmenage ? neurones grillés ? fréquentation trop assidue d'un ministre-candidat réputé pour son usage immodéré du kärcher ? séquelles après la bise d'Arlette Chabot reçue sur le plateau de France 2, le 19 octobre dernier ? La vérité, la voici. Copé était tout simplement plongé dans un horrible cauchemar bolchévique. Il imaginait que Mauroy et Mitterrand n'avaient pas pris le tournant de la rigueur, en 1982-83. Et que les salaires n'avaient pas été désindexés des prix. En bref, il ne faisait que songer – avec effroi – à ce que devraient effectivement être les salaires aujourd'hui.

**GREVE UNITAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
JEUDI 8 FEVRIER
Manifestation à 14h30 Porte de Paris à LILLE**

**« Nos amis les
journalistes »**

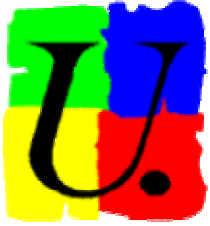
« Le ministre de l'Education nationale, Gilles de Robien esquisse par petites touches une réforme de l'orientation au collège et au lycée. Un chantier utile, comme l'a souligné récemment le rapport Hetzel. Et qui présente l'avantage de ne pas coûter d'argent... »

Nord Eclair, 21 janvier 2007.

Calendrier administratif et syndical

- 05 février : CAPA avancement d' échelon certifiés
- 07 février : commission préparatoire au congrès académique du SNES des 15 et 16 mars
- 13 février : commission préparatoire au congrès académique du SNES des 15 et 16 mars
- 16 février : Date limite de dépôt des demandes de congés formation
- 19 février : Stage « Plc2 et après ? »
- 22 février : CAPA avancement d' échelon COP et DCIO
- 15 et 16 mars : congrès académique SNES lycée Gambetta Arras
- 22 mars : CAPA liste d' aptitude des agrégés
- 23 mars : CAPA avancement d' échelon PEGC
- 26 au 30 mars : congrès national SNES à Clermont Ferrand
- 27 mars : CAPA liste d' aptitude des certifiés

**701 suppressions
de postes dans
notre académie**



LA COUPE EST PLEINE !!!



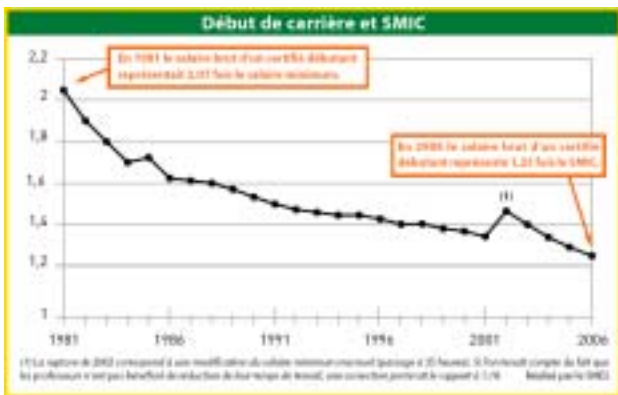
Un prof payé 4100 €.. chiche !

Salaire d'un certifié débutant = 1.25 fois le SMIC.

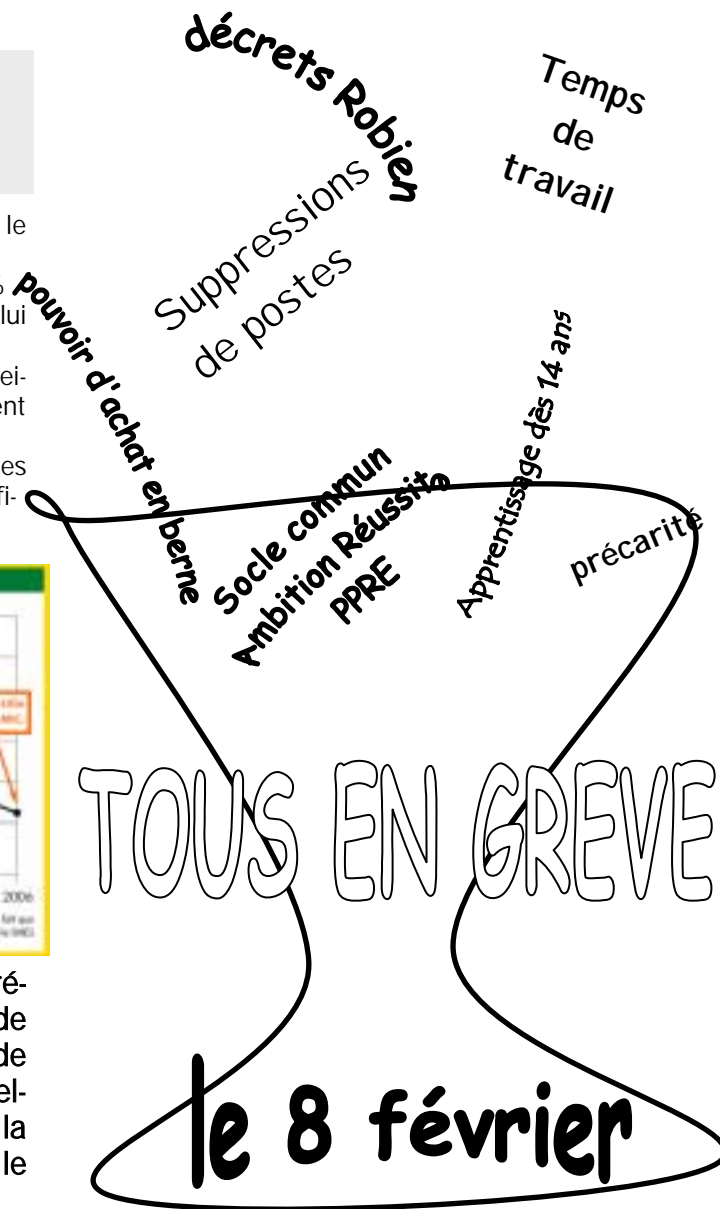
Salaire net moyen d'un enseignant = 65 % de celui d'un cadre du privé et 68 % de celui d'un cadre de la Fonction Publique.

Depuis 2004, le pouvoir d'achat des enseignants est équivalent à celui qu'ils avaient au milieu des années 1960.

Nous demandons le rattrapage des baisses de pouvoir d'achat et la revalorisation significative du point d'indice.

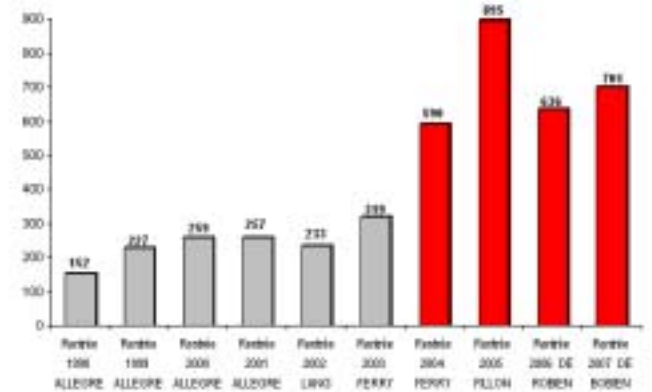


Etre en grève, c'est exiger une réponse collective à notre demande de revalorisation salariale, plutôt que de se replier sur des mesures individuelles sous couvert d'un mérite dont la fonction principale est d'exclure le plus grand nombre.



La démographie, un prétexte

4382 postes supprimés dans l'académie de Lille (2nd degré) depuis 10 ans



Le recteur n'a toujours pas progressé en arithmétique. Il cale notamment sur les proportionnalités, puisqu'il supprime un poste dans le second degré pour 8.5 élèves en moins, tandis qu'il lui en faut 45 de plus dans le premier degré pour créer un poste.

L'an dernier, une partie des suppressions était liée à la mise en place du réseau Ambition Réussite. Cette année, près d'un tiers des suppressions s'explique par les atteintes aux statuts (décharges, UNSS), anticipant la publication du décret.

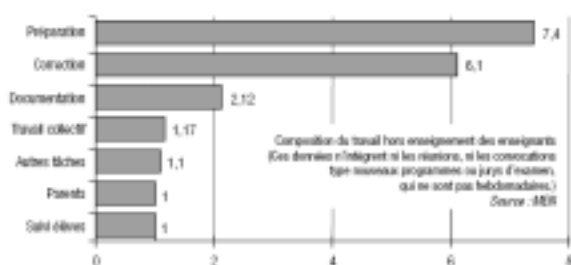
Quelques exemples des suppressions de postes induites par les attaques contre les statuts :
Lycée Montebello (Lille) : 2.5
Lycée Queneau (Villeneuve d'Ascq) : 2
Lycée Châtelet (Douai) : 1

Nous demandons l'abandon des suppressions de postes et la création des emplois statutaires nécessaires au bon fonctionnement de l'école publique : l'Ecole de la réussite pour tous les jeunes sans exclusion.

« Enseignant », pas « tire au flanc » !

18 heures de cours

+



39.5 heures de travail hebdomadaire (source : ministère de l'Education nationale, 2002)

Depuis 1950, la majorité des enseignants du second degré n'a bénéficié d'aucune réduction du temps de travail.

Bien au contraire, l'injonction de plus en plus pressante d'assurer des tâches de plus en plus diverses, avec un public scolaire de plus en plus hétérogène et déstabilisé par un environnement social précaire, et des conditions d'affectation dégradées (TZR, postes à cheval, non-respect des qualifications...) rendent le travail plus difficile.

Nous demandons le retrait immédiat des projets de décret sur les services et les statuts (notamment la bivalence).

Robien au chevet de l'Education « prioritaire »

Les établissements relevant de l'éducation prioritaire sont moins bien dotés à la rentrée 2007 qu'aux rentrées 2004 ou 2005, si on fait le rapport entre la dotation et les effectifs (h/e).

Le ministre Robien met en avant les efforts consentis par l'Etat pour le réseau Ambition Réussite mis en place à la rentrée 2006. Si une lecture rapide des dotations des collèges Ambition-Réussite du Nord fait apparaître un abondement des moyens par rapport à 2006 (grâce à l'intégration des services des professeurs référents), un examen plus attentif permet de prendre la mesure des efforts du ministre : chaque établissement AR a perdu en moyenne 8 heures par rapport à la rentrée 2005, à effectifs constants.

Quant aux autres établissements RELEV, Robien n'a pas résisté à la saignée : c'est de 31 heures en moyenne que chaque établissement est ponctionné par rapport à la rentrée 2005, toujours à effectifs constants, les autres collèges REP perdant en moyenne 10 heures-poste chacun depuis 2004.

Les collèges non REP n'ont pas été ménagés non plus : à effectifs constants, chacun a perdu en moyenne un poste depuis 2004.

Après le 28 septembre, le 18 décembre et le 20 janvier, MAINTENONS LA PRESSION

CONTRE L'ECOLE DE LA REGRESSION

- Aucune ambition politique de démocratisation : des inégalités sociales accrues dans l'accès à l'éducation, un système socialement cloisonné et l'éviction systématique des élèves les plus en difficulté.
- Des conditions d'accueil catastrophiques pour la majorité des élèves, qui n'auront droit qu'à accéder à un « socle de compétences » au rabais, dans des classes surchargées.
- Un métier de prof dégradé, de moins en moins payé, et de plus en plus difficile à exercer (effectifs par classe, charge de travail, etc.)

TOUS EN GREVE LE 8 FEVRIER
MANIFESTATION REGIONALE
14 H 30 PORTE DE PARIS LILLE

DERNIERE MINUTE – LES TZR DE NOUVEAU FRAPPES – DERNIERE MINUTE–

MENACES SUR LES ISSR De notre envoyée spéciale au CTPD 59

L'inspecteur d'académie a annoncé qu'à la rentrée 2007, l'ISSR serait amputée : ne seraient pris en compte que les jours effectivement ouverts. Le rectorat veut transformer une indemnité compensant la pénibilité de la fonction et ses contraintes particulières, en un remboursement partiel des frais de déplacement.